

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2469

30 – GARD

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NÎMES

Jugement prononçant

Date : 4 décembre 2025.

Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et le redressement judiciaire.
319 902 094 RCS Nîmes.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES ETABLISSEMENTS CHAZE CHRISTIAN.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Sigle : SNECC.

Activité : génie climatique.

Adresse : 69, avenue Foch, 48300 Langogne.

Date : 4 décembre 2025.

Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et le redressement judiciaire.
319 404 471 RCS Mende.

LOZERIENNE DE CHAUFFAGE.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Activité : génie climatique.

Adresse : 620, avenue la Méridienne, 48100 Marvejols.

Date : 4 décembre 2025.

Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et le redressement judiciaire.
483 219 903 RCS Nîmes.

GROUPE INDIGO.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Activité : détention et gestion de portefeuilles de titres, services administratifs et financiers, bureau d'étude en génie climatique, thermique, électrique et maintenance en général ainsi que toutes activités connexes..

Adresse : 3350, avenue Kennedy, 30000 Nîmes.

Complément de jugement : Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 04/12/2025 prononçant la Redressement judiciaire sur résolution de plan sauvegarde, désignant en qualité de Mandataire judiciaire la SELARL SBCMJ en la personne de Maître Alexandre BANC 22 rue Taisson 30100 Alès, en qualité d'Administrateur judiciaire la SELARL FHBX en la personne de Me Jean-François BLANC 22 rue des Chasseurs 34070 Montpellier avec pour mission d'assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, et fixe la Date de cessation des paiements au 03/07/2025. Les déclarations des créances

sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

